



Sommaire

Mot du Président, Xavier Bommart
Mot de l'ancien-président, Alain
Toulemonde

Trait de côte :

- Message du maire de Wissant,
Pierre-Edouard Davies
- Message du maire d'Audinghen,
Marc Sarpaux
- Mille-feuilles administratif
- Opération « Sapins » 2024

Liste des actions et projets « Bien
vivre en baie de Wissant »

Chers amis de la Baie de Wissant,

Vous avez sous les yeux la numéro 1 de la nouvelle formule de la lettre périodique d'information de l'Association des Amis de la Baie de Wissant ; l'ambition de cette lettre n'a pas eu à être changé : fournir une information objective et sérieuse sur la Baie de Wissant, et plus particulièrement sur la défense de son trait de côte et de sa beauté, ainsi que relayer les actions entreprises. A cet effet, un comité de rédaction a été constitué au sein du conseil d'administration de l'association, chargé de déterminer le contenu de la lettre et de veiller à une parution trimestrielle, ce qui n'empêchera la diffusion plus rapide d'informations importantes.

Bonne lecture !

Le comité de rédaction

MOT DU PRESIDENT, XAVIER BOMMART

Chers ami(e)s, Chers membres,

Comme évoqué par Alain, notre cher « Ex », dans l'article suivant, la dernière assemblée générale a élu un conseil d'administration légèrement différent du précédent qui a, lui-même, élu un nouveau bureau,

Ce sont :

- Xavier Bommart - Président,
- Brigitte Couhé - Vice-Présidente,
- Benoît Ricour - Vice-président,
- Thierry Dupont - Trésorier
- Philippe Gallois - Secrétaire

Qui piloteront notre association, aidés au Conseil d'Administration par les « anciens »

- Michel De Visscher
- Christian Ponchaux
- Danièle Ponchaux

et par les 3 nouvelles élues :

- Juliette Gallois
- Isabelle Pebreuil
- Marie Redeker

J'ai donc l'honneur et la tâche d'assurer la coordination de notre association dans la vision qui a toujours été la nôtre, protéger le site et bien vivre en baie de Wissant.

L'objet principal de notre association reste bien entendu la protection du trait de côte sans lequel notre environnement perdrait tout son attrait mais rappelons aussi que l'association a toujours été là pour renforcer la qualité de vie pour les résidents, permanents ou temporaires, et pour les visiteurs.

Cette première lettre de 2025 se focalisera sur le premier et le plus important de ces objectifs. Pour cela nous avons demandé leur point de vue à deux personnes clef pour notre avenir : Pierre-Edouard Davies, Maire de Wissant et Marc Sarpaux, Maire d'Audinghen mais surtout Président de la Commission GEMAPI de la CCT2C (voir ci-dessous pour comprendre ces acronymes).

Pour vous permettre de mieux interpréter certains écrits et, surtout de saisir la complexité à laquelle doivent se confronter élus et associations, nous vous avons concocté un descriptif du mille-feuilles administratif ; vous y retrouverez l'explication de la plupart des acronymes généralement utilisés dans le cadre de la protection du trait de côte.

Le second thème de la qualité de vie sera repris plus en détails dans la prochaine lettre mais, pour vous mettre un peu l'eau à la bouche, nous vous présentons aujourd'hui les actions et projets envisagés par votre association.

Je ne terminerai pas cette introduction sans remercier encore Alain Toulemonde pour le travail accompli au cours de ces quinze dernières années. Alain reste parmi nous comme membre d'honneur et a accepté de continuer à nous aider de ses conseils et à nous représenter comme Conseiller Spécial.

Bonne lecture,

Xavier BOMMART

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA BAIE DE WISSANT

A la suite de l'Assemblée générale du 31 août 2024, une page est tournée !

En effet, après en avoir préalablement et longuement échangé avec le Conseil d'administration j'ai décidé de ne pas me représenter à cette instance, la continuité étant assurée.

J'ai une totale confiance dans ce bureau, qui sera aidé dans le pilotage de l'association par les « anciens » et 3 nouvelles élues (la parité dans le C.A. est proche !).

Quel bilan tirer de ces 15 années consacrées à l'animation de notre Association ?

Des succès :

- La création, la maintenance du site Internet qui est devenu une référence documentaire pour qui s'intéresse au plus près des problématiques environnementales,
- Depuis 2021, le travail collaboratif enfin possible avec les élus communaux, se matérialisant par la proposition et la signature le 30 novembre 2021 de la charte par tous les élus et les associations pour la protection du village et des habitations,
- L'écoute de la Communauté de Communes, pour la protection du secteur de la « Dune d'Aval » contre l'érosion par rechargements depuis 2016. Le trait de côte n'a plus reculé à cet endroit, alors qu'il reculait de 1,8 m en moyenne de 2002 à 2012, et de 14,6 m par an depuis l'enlèvement des ouvrages de guerre en 2013,
- La bonne compréhension et la collaboration avec les acteurs du domaine scientifique.

Des difficultés :

- Le peu d'intérêt porté par les usagers de la baie de Wissant à l'intérêt collectif, souvent absorbés par les loisirs à court terme,
- La pression médiatique qui vient chercher le sensationnel, et qui ne fait pas d'effort pour se documenter, tout en communiquant parfois des contrevérités.

On ne s'implique pas aussi longtemps pour la cause de la baie de Wissant pour l'abandonner brutalement...

J'ai assuré la nouvelle équipe de mon futur support à chaque fois que nécessaire, même après l'achèvement du passage de témoin dans les différents domaines.

Longue vie à l'Association des Amis de la baie de Wissant !

ALAIN TOULEMONDE

Trait de côte

MOT DU MAIRE, PIERRE-EDOUARD DAVIES

Le 07/03/2025

Monsieur le Président BOMMART,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Mesdames et Messieurs les membres des Amis de la Baie de Wissant,

Le recul du trait de côte est une problématique majeure pour notre territoire, nécessitant une action concertée et coordonnée. Depuis notre arrivée, nous avons engagé un dialogue étroit avec les différentes instances compétentes, notamment la DDTM, le PMCO, le CCT2C, son nouveau Vice-Président en charge de la GEMAPI et son ingénieur climat. Cette concertation a permis de franchir une étape importante avec la signature, le 25 février dernier, de l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) sur le domaine public maritime. Actuellement en cours d'instruction, cette AOT devrait être validée d'ici juin 2025, nous permettant ainsi d'intervenir sur l'ensemble du trait de côte Dune d'Aval, Perré et Dune d'Amont.

Ce dispositif intègre plusieurs projets proposés par le PMCO afin de lutter contre l'érosion côtière. Parmi eux, l'installation de nouveaux pieux devant la Dune d'Aval, la mise en place de casiers et de filets coco, ainsi que des opérations de rechargement en sable sur cette même dune. Par ailleurs, des actions plus conséquentes sont envisagées sur la Dune d'Amont pour protéger Wissant et sa station d'épuration en partenariat avec la CCT2C, compétente dans la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Le travail engagé avance dans de bonnes conditions et nous prévoyons prochainement une réunion du Comité Consultatif Trait de Côte. Cette rencontre réunira l'ensemble des associations concernées afin de leur présenter les avancées réalisées, les projets en cours et les prochaines étapes à venir.

En vous souhaitant une bonne réception et restant à votre écoute,

Cordialement, Pierre-Edouard DAVIES

MOT DE MARC SARPAUX, CONSEILLER DEPARTEMENTAL ET MAIRE D'AUDINGHEN

Le 11 décembre 2024, la communauté de communes m'a confié en ma qualité de vice-président la commission GEMAPI.

Prenant la mesure de ce dossier particulièrement important pour toutes nos communes et surtout pour les communes littorales, j'ai rencontré séparément les élus des communes côtières afin de cibler au plus près les problématiques qu'elles rencontrent en la matière.

Le but est de travailler avec un maximum d'efficacité sur les actions possibles à mettre en place. Tout cela bien entendu en pleine concertation avec les élus locaux.

Dans cette tâche, un ingénieur environnement spécialisé sur les risques littoraux recruté par la Terre des 2 caps est en charge de la stratégie de gestion du trait de côte et chef du projet adaptation au changement climatique.

Particulièrement sensible au sujet du trait de côte chacun œuvre à trouver des solutions pour défendre au mieux les intérêts de chacun.

Marc SARPAUX

MILLE-FEUILLES

Comme vous avez pu le voir dans le message du maire, s'attaquer aux problèmes de retrait du trait de côte, c'est malheureusement aussi s'attaquer au mille-feuilles administratif français ; un vrai dédale !

Voici donc le résumé des intervenants concernés par le sujet et que nous avons pu identifier (il en manque encore). Vous y retrouverez la signification d'un certain nombre d'acronymes.

Comme vous pouvez l'imaginer, toutes ces personnes n'ont pas toujours la même idée mais toutes veulent qu'on la prenne en compte.

ACRONYMES A CONNAITRE !

- CCT2C** - Communauté de commune de la Terre des 2 Caps
- PMCO** - Pôle métropolitain de la Côte-d'Opale
- CEREMA** - Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- GEMAPI** - Loi Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- DDTM** - Direction départementale des Territoires et de la Mer
- DML** - Délégation à la mer et au Littoral
- ULCO** - Université du Littoral Côte-d'Opale :
- LOG** - Laboratoire d'océanologie et de géosciences
- ROL** - Réseau d'observation du littoral
- ANEL** - Association nationale des élus des littoraux

Cette liste a été élaborée par des non-énarques qui ont encore un peu de mal à naviguer au sein de la puissance publique, pardonnez donc les erreurs qui ont pu s'y glisser et n'hésitez pas à nous contacter pour la modifier ou la compléter.

Monde Politique / Administratif :

Commune de Wissant

- Maire : Pierre-Edouard Davies
- <https://www.ville-wissant.fr/>

CCT2C - Communauté de commune de la Terre des 2 Caps

- C'est un Etablissement public à compétences inter-communales (EPCI). Regroupant 21 communes locales, dont Wissant
- Compétence pour de nombreuses questions qui lui ont été déléguées par les communes concernées : Collecte des déchets ménagers, Assainissement, GEMAPI (cf. ci-dessous), etc.
- Président : Francis Bouclet (Maire de Saint-Inglevert)
- <https://terredes2caps.fr/>

PMCO - Pôle métropolitain de la Côte-d'Opale

- Syndicat regroupant 11 EPCI
- Objet : « Mener à bien des actions d'observation, d'élaboration de documents structurants, de coordination, de mutualisation et de pilotage entre EPCI membres »
- Compétences : Il est, entre autres, responsable de l'entretien, de la gestion et de la surveillance des ouvrages de protection existant contre les submersions marines.
- Président : Patrick Vergriete (Président de la communauté urbaine de Dunkerque et ancien ministre du logement)
- <http://www.pm-cote-opale.fr/>

CEREMA : Fusion de plusieurs services de l'Etat

- Dépend de trois ministères (*Ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation / Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques / Ministère du Logement et de la Rénovation urbaine*)
- C'est un centre d'expertise publique à la disposition des territoires
- Convention passée entre la CCT2C et le CEREMA pour une étude sur l'avenir du littoral sur 30 à 50 ans : <https://www.cerema.fr/fr/projets/communaute-communes-terre-2-caps-elaboration-projet>
- <https://www.cerema.fr/fr>

Loi **GEMAPI** - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Loi du 13 décembre 2017

Donne compétence sur le littoral aux Communautés de Commune

A notre niveau, c'est la première « autorité » compétente

Au sein de la CCT2C, la Commission GEMAPI est présidée par Marc Sarpaux, Maire d'Audinghen

Permet, entre autres de lever des taxes pour lutter contre les inondations (mer ou rivière)

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/gestion-milieux-aquatiques-prevention-inondations-gemapi>

Département

- Grand site de France, « Les deux caps, Gris-Nez, Blanc-Nez » (Structure associative nationale, Site géré par le département du Pas-de-Calais)

- Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM, ancienne DDE)

- **Eden 62**

Syndicat Mixte dépendant du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Mission de protection et d'aménagement des sites naturels du Pas-de-Calais ainsi que la sensibilisation des générations actuelles et futures concernant ces sites.

Gestionnaire des Dunes d'aval pour le compte du Conservatoire du Littoral (cf. ci-dessous)

<https://www.pasdecalais.fr/eden-62>

Région

Etat

- Ministère de l'environnement

- **Conservatoire du Littoral**

Etablissement public

Objectif : acquérir un tiers du littoral français afin qu'il ne soit pas construit ou artificialisé.

Contribue également à protéger le patrimoine culturel du littoral (forts, redoutes, batteries, phares, etc.).

Propriétaire des Dunes d'aval

<https://www.conservatoire-du-littoral.fr/>

Pour la Baie de Wissant : <https://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/161/28-baie-de-wissant-62-pas-de-calais.htm>

- Délégation à la mer et au Littoral (**DML**) du Pas-de-Calais

Europe

Scientifiques

ULCO - Université du Littoral Côte d'Opale :

Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences - LOG - Dunkerque

L'équipe GEOLIT consacre ses activités à l'étude de la zone côtière dont la dynamique morphologique et sédimentaire est analysée à différentes échelles spatiales et temporelles, le littoral de la Côte d'Opale étant un de ses principaux terrains d'étude.

Campus de la Mer - GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique), puis SFR (Structure fédérative de recherche) -

Regroupe de manière large et pluridisciplinaire, les équipes de recherche impliquées dans les problématiques marines et en interfaçage avec le littoral (14 laboratoires)

ROL - Réseau d'Observation du Littoral NHDF

Groupement d'Intérêt Public (GIP) / Anciennement centré sur la Normandie et maintenant étendu au Pas-de-Calais

<https://www.rolnhdf.fr/>

BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières)

ONF (Office national des forêts) - Grain de sables, lettre d'information sur la gestion du littoral

Association

ANEL - Association nationale des élus des littoraux

Président : Yannick Moreau, Maire des Sables d'Olonne (ancien Président : Jean-François Rapin, Sénateur du Pas-de-Calais, ancien Maire de Merlimont)

<https://www.anel.asso.fr/>

Privé

Géodunes : Bureau d'étude spécialisé dans l'analyse des environnements littoraux basé à Dunkerque -

<https://www.geodunes.fr/>

OPERATION « SAPINS » 2024 !

Opération réussie pour la 4^e année consécutive !

Le 17 janvier dernier, environ 500 sapins ont été installés sur la dune afin de la renforcer en piégeant le sable. Bonne ambiance et rapidité : moins de 2 heures ont suffi pour tout mettre en place.

Merci aux bénévoles et particulièrement Brigitte Couhé, à la mairie et à Eden 62 pour cette participation !

A renouveler en accord avec tous pour l'année prochaine.

Rappelons que cette opération a pu voir le jour grâce à notre Vice-Présidente, Brigitte Couhé. Nous sommes ravis de voir qu'elle a été régulièrement reprise et portée par la municipalité.



Liste des actions et projets « Bien vivre en baie de Wissant »

Le Conseil d'Administration de notre association a voulu réfléchir sur les initiatives qui, au-delà de la protection du trait de côte, pourront améliorer la qualité de vie dans notre baie.

En nous adossant sur les suggestions remises lors de la dernière AG et en y ajoutant nos propres réflexions, nous sommes arrivés (après un tri sévère) à quelques projets.

Nous avons présenté ces idées au Maire de Wissant et avons été enchantés de voir que certains d'entre eux étaient déjà engagés avant que nous n'en parlions (les grands esprits...). Il est évident que, sur certains points, nous ne pouvons qu'avancer des suggestions mais que la réalisation est entre les mains de la commune. Pour les autres nous espérons vous entraîner avec nous dans leur réalisation.

Notez qu'un groupe de réflexion « Jeunes », mené par Marie Redeker, a largement contribué à cette liste.

- Projets dont l'Association a la maîtrise et qu'elle peut réaliser elle-même :
 - Protection du patrimoine : inventaire, surveillance du respect des permis de construire,
 - Promenades culturelles pour les adhérents
 - Projets événementiels à l'intention principalement des Jeunes (et des moins jeunes...)
 - Nettoyage de la plage [*initiative aussi lancée par la Mairie, à laquelle nous serons ravis de contribuer*]

- Communication accrue sur les réseaux sociaux. Au-delà de notre site et de notre page Facebook, Instagram, WhatsApp, etc.
- Concours de château de sable
- Flow - activité pour sensibiliser à la réduction des plastiques dans les océans
- Festival de musique sur la plage
- Balade découverte/cueillette
- Journée découverte éducative petits
- Activités sportives : Football, Volley-ball, Baseball
- Volontariat migrants (partenariat avec une association ?)
 - Journée cuisine pour eux
 - Récolte d'aliments/vêtements
- Projets où l'Association n'a pas la maîtrise, le pouvoir de décision mais pour lesquels nous pouvons être apporteurs d'idées :
 - Assainissement généralisé,
 - Création d'une piscine l'été pour les enfants [*projet déjà en cours de réalisation par la commune*]
 - Cinéplage : soirée de cinéma à la plage [*projet déjà en cours de réalisation par la commune*]
 - Activités pour les enfants surtout quand la plage, à marée haute, n'est plus praticable. A noter que des activités existent déjà en juillet avec le centre aéré. [*projet que Monsieur le Maire nous a demandé d'explorer initialement*]
 - Voie douce nord / sud (vélos, poussettes, fauteuils roulants, etc.)
 - Faciliter la circulation pour les résidents et la limiter pour les passages à la journée, stationnement payant ? [*aussi déjà en cours de réflexion par l'équipe municipale*]

Ceci n'est pas une liste figée, c'est surtout une base que nous voudrions vous voir constamment compléter. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions et à vous proposer pour leurs réalisations.

L'Association des Amis de la Baie de Wissant est une association loi 1901, créée le 14 août 1958 et reconnue d'intérêt général, qui a pour objet principal la sauvegarde de la Baie de Wissant et son développement harmonieux. Animée par un conseil d'administration composé de 12 membres, bénévoles nommés par l'assemblée générale.

Vous n'êtes pas encore membre et désirez soutenir notre action et participer à notre assemblée générale annuelle ? La cotisation annuelle n'est que de 20€ - inscrivez-vous en suivant ce [lien](#) !

(<https://amisdewissant.com/l-association/adhesion/842-comment-regler-la-cotisation-annuelle.html>)

Directeur de la publication : Xavier BOMMART
Comité de rédaction : Thierry DUPONT, Juliette GALLOIS, Isabelle PEBREUIL

Si vous ne voulez pas recevoir cette lettre, merci de nous contacter à l'adresse suivante : contact@amisdewissant.com

Site internet : <https://amisdewissant.com/>